



Déclaration FSU

au CSE du 30 juin 2020

La période de crise sanitaire a révélé et creusé les inégalités de tout ordre. Pour la FSU, il y a urgence à combattre ces inégalités. C'est dans ce contexte, qu'elle présentera demain à la presse son plan de sortie de crise pour la jeunesse. Ce plan doit permettre de combattre ces inégalités par une action déterminée qui redonne une ambition pour la jeunesse, un avenir désirable dans une société plus juste et écologiquement soutenable. Dans ce but, le gouvernement doit renforcer les services publics notamment celui de l'éducation par un investissement massif pour permettre à tous les jeunes de se former, de s'émanciper, de trouver une place dans la société.

Sans en dévoiler l'ensemble des mesures, permettez-moi de profiter de ce CSE pour pointer celles qui sont les plus en lien avec nos ministères et qui devront être mises en œuvre dès la rentrée 2020.

La première doit être de renoncer aux suppressions de postes ou de fermetures de classe et mettre en œuvre de façon urgente un plan de recrutement supplémentaire de personnels, en commençant par un plan de titularisation de tou-te-s les non titulaires, permettant de prendre en charge les élèves dans des groupes classes allégés dès la rentrée et dans les années qui viennent afin de permettre de lutter réellement contre les inégalités scolaires qui se sont creusées ces dernières années et qui se sont amplifiées lors de la période de confinement. L'enseignement supérieur doit également bénéficier du dédoublement des groupes d'étudiant-e-s en recevant des moyens supplémentaires et non en fonctionnement à moyen constant comme c'est le cas actuellement dans les universités.

Plus globalement, ce sont aussi les personnels de vie scolaire (pour les collèges et les lycées) et les agent-e-s d'accueil et d'entretien, et tous les personnels des équipes pluri professionnelles qui manquent au bon fonctionnement quotidien des écoles et des établissements, qu'il faut recruter en urgence.

La crise économique et sociale qui va s'amplifier dans les mois à venir va demander à ce que l'éducation Nationale puisse prendre en charge par les actions des infirmier-e-s, des assistant-e-s de service social, des psychologues de l'Éducation nationale tout comme les enseignant-e-s spécialisé-e-s, les difficultés des élèves qui vont se développer. L'ensemble de ces moyens doit donc être renforcé en urgence et à long terme. Du temps de concertation inclus dans les services est également une nécessité car le suivi des élèves va réclamer une prise en charge étroite et concertée, en équipe pluri-catégorielle.

La deuxième mesure doit être de mettre en place des aménagements nécessaires à la rentrée prochaine quoi qu'il arrive. Pour compenser la perte d'heures d'enseignements de l'année écoulée, la FSU demande des consignes nationales transitoires d'aménagement des enseignements et des programmes. Cela ne saurait se résumer à des heures supplémentaires occasionnelles ni à des dispositifs d'aide occasionnelle pensés en dehors de la classe sous couvert d'individualisation. Une réflexion sur les aménagements des enseignements (avec une attention particulière pour la voie professionnelle), des cursus (pour les CAP notamment), des programmes et examens doit être menée pour garantir une culture commune ambitieuse, laquelle ne saurait se réduire aux fondamentaux tels que souhaités par le ministre de l'Éducation nationale.

Mais, le Ministre doit aussi réaffirmer le caractère obligatoire de l'école. Le choix du gouvernement d'un retour en classe sur la base du volontariat des familles a conduit, contrairement à l'objectif affiché, à ce que les élèves présent-e-s ne soient pas celles et ceux qui justement s'en étaient le plus éloigné-e-s. La FSU considère l'école comme un facteur essentiel de justice sociale. C'est pourquoi elle demande l'abandon de toute forme de volontariat des familles et des élèves, que ce soit pour la scolarité obligatoire ou pour les lycéen-ne-s ou étudiant-e-s inscrit-e-s dans un cursus.

Nos deux ministères doivent aussi réaffirmer que l'enseignement, c'est en présentiel. L'enseignement à distance n'a fait que creuser les inégalités sociales d'accès aux apprentissages. Il a dégradé les apprentissages voire les a rendus impossibles. La perte des interactions sociales et pédagogiques, des organisations didactiques, des moments formels et informels nuit à tou-te-s les élèves et étudiant-e-s, et impacte particulièrement celles et ceux des milieux populaires. De ce fait, le confinement a accéléré et amplifié le décrochage des élèves et des étudiant-e-s pour lesquels il était déjà difficile de maintenir le lien scolaire en présentiel malgré les efforts des équipes.

Enfin, le ministère de l'Éducation nationale doit retirer les 2S2C. Ce dispositif proposé sur le temps scolaire est une externalisation des enseignements et une remise en cause des rythmes scolaires. La délégation d'enseignements aux collectivités territoriales ou aux associations va amplifier les inégalités. Elle signe le renoncement de l'Éducation nationale à assurer une partie des enseignements qui ne sont pas considérés par le Ministre comme « fondamentaux ».

Pour la FSU, le temps scolaire doit être dissocié du temps périscolaire : les activités culturelles, sportives et artistiques, fussent-elles d'excellente qualité et menées en partenariat avec des enseignant-e-s, ne peuvent qu'être complémentaires et non s'y substituer.

Vous l'aurez donc compris, la FSU demande une fois de plus à nos ministères de changer radicalement de cap dans les politiques qu'ils ont pu mener ces dernières années. Elle continuera à dénoncer les mesures déjà prises ou qui risquent d'être prises pour la rentrée prochaine qui ne feront que renforcer les inégalités. Elle poursuivra son combat pour la construction d'un système éducatif plus démocratique, plus juste et plus égalitaire, pour une École et un enseignement supérieur de la réussite de toutes et tous.